



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept avril le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 avril 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Thierry SOULEYRAS, Franck ROUGIER, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zacharie AUDEBERT

Ont donné procuration :

Véronique SAUZEDDE à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Patricia LACHAMP à Céline DESSIMOND

Sandrine FAURE à Christian ROBIN

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Grégory COINTE

DELIBERATION
Affectation du résultat budget Gestion Immobilière
N°2026/04/32

Objet : Finances locales : Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire.

Après avoir entendu et approuvé le Compte financier unique de l'exercice 2025,

Considérant que la section d'investissement du budget Gestion Immobilière, compte tenu des restes à réaliser, a un excédent de 1 827.06€

Constatant que le compte financier unique du budget Gestion Immobilière présente un excédent de fonctionnement de l'exercice de 30 243.17 €

↳ - Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit au budget Gestion Immobilière

AR Prefecture

063-216302653-20260427-20260432-DE
Reçu le 29/04/2026



AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

POUR MÉMOIRE : Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Excédent antérieur reporté GI Plus-values de cession des éléments d'actif Virement à la section d'investissement		6 046.19
RÉSULTAT DE L'EXERCICE Excédent Déficit		30 243.17
A. EXCÈDENT AU 31.12.2025 Affectation obligatoire * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) * aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations) * à l'exécution du virement à la section d'investissement Solde disponible affecté comme suit : * affectation complémentaire en réserve (compte 1068) affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		36 289.36
Déficit résiduel à reporter		
B. DÉFICIT AU 31.12.2025 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 2021) Excédent disponible (voir A - Solde disponible)		
C - le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Approuve les affectations comme ci-dessus.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Orléat, le 27 avril 2026

Le Maire
Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Le Secrétaire
Grégory COINTE

AR Prefecture

063-216302653-20260427-20260432-DE
Reçu le 29/04/2026